

Edité le : 15/01/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

7 RUE ANDRE MALRAUX
69720 ST LAURENT DE MURE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE22-5174	Analyse demandée par :	ARS Rhône Alpes - DT du RHONE
Identification échantillon :	LSE2201-11428		
Nature:	Eau de piscine		
Point de Surveillance :	BASSIN SPORTIF	Code PSV :	0000001860
Localisation exacte :	9 rue André Malraux		
Dept et commune :	69 SAINT-LAURENT-DE-MURE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6885553000	Y : 5,0371154000	
UGE :	0175 - PISCINE INTERCOM. ST LAURENT MURE		
Type d'eau :	PI - EAU DES BASSINS DES PISCINES		
Type de visite :	PI	Type Analyse :	PISC
Nom de l'exploitant :	SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS 7 RUE ANDRÉ MALRAUX ESPACE COMMUNAL MUROIS 69720 ST LAURENT DE MURE	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	BASSIN SPORTIF	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 13/01/2022 à 11h07 Réception au laboratoire le 13/01/2022 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BOUDJADJA Leila Prélèvement accrédité selon FD T 90-521 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de loisirs Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	001243

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 13/01/2022

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Transparence (limpidité) de l'eau	69PISC**	N.M.	-	Observation visuelle			
Affichage sur site	69PISC**	N.M.	-	Observation visuelle			
Fréquentation lors du prélèvement	69PISC**	NULLE	-	Observation visuelle			

.../...

Edité le : 15/01/2022

Identification échantillon : LSE2201-11428

Destinataire : SYNDICAT INTERCOMMUNAL MUROIS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain						
Température de l'eau	69PISC**	26.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	#
pH sur le terrain	69PISC**	7.3	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.9 7.7 #
Chlore libre sur le terrain	69PISC**	1.60	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore total sur le terrain	69PISC**	1.69	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore libre actif	69PISC**	0.92	mg/l Cl2	Lecture sur une abaque	Méthode interne	0.4 1.4
Chloramines (chlore combiné)	69PISC**	0.09	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.6
Stabilisant du chlore (acide isocyanurique)	69PISC**	<10	mg/l	Néphélométrie	Selon RODIER 8ème édition	75 #
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C	69PISC**	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	100 #
Escherichia coli	69PISC**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	69PISC**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
Staphylocoques pathogènes à coagulase positive	69PISC**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF T90-412	0 #
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	69PISC**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	0 #
Pseudomonas aeruginosa	69PISC**	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 16266	0 #
Analyses physicochimiques						
Analyses physicochimiques de base						
Carbone organique total (COT)	69PISC**	2.6	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	5 #
Anions						
Chlorures	69PISC**	73	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	250 #

69PISC** ANALYSE (PISC) EAU DE PISCINE CHLOREE (ARS69-2022)

Eau de piscine conforme aux limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 26 mai 2021 pour les paramètres suivants

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Ludovic RIMBAULT
Ingénieur de laboratoire
